



REEMPLIR VOTRE DÉCLARATION ? LE SPF FINANCES VOUS FACILITE LA VIE !

Votre déclaration ou votre proposition de déclaration simplifiée via MyMinfin (Tax-on-web) : simple et rapide !

Dès fin avril, votre **déclaration** (en grande partie pré-remplie) ou votre **proposition de déclaration simplifiée** est disponible dans MyMinfin (Tax-on-web).

Comment accéder à votre déclaration ou à votre proposition de déclaration simplifiée ?

- Allez sur www.myminfin.be
- Identifiez-vous via itsme® ou via votre carte d'identité
Plus d'infos ? www.fin.belgium.be/fr/identification-myminfin



Vous avez reçu une proposition de déclaration simplifiée ?

- **Vos données sont correctes et complètes ?** Vous ne devez rien faire, rien envoyer ou confirmer. Vous recevrez automatiquement votre avertissement-extrait de rôle (note de calcul).
- **Vos données sont incorrectes ou incomplètes ?** Vous devez les corriger via [MyMinfin](#) ou via le formulaire de réponse papier (si vous avez reçu votre proposition par la poste).

Vous n'avez pas encore reçu de déclaration papier (enveloppe brune) ?

- Ce n'est pas un problème. Vous n'avez pas besoin de déclaration papier pour pouvoir rentrer votre déclaration via [MyMinfin](#).
- Il est possible que vous ne receviez pas de déclaration papier cette année. Vous recevrez à la place une lettre (enveloppe blanche) du SPF Finances expliquant comment rentrer votre déclaration.

En savoir plus ? Besoin d'aide ?

Vous avez une question à propos de votre déclaration ou de votre proposition de déclaration simplifiée ?

- www.fin.belgium.be > Particuliers > Ma déclaration d'impôt > Rentrer la déclaration
- Téléphonnez au 02 572 57 57 (code direct : 17002).

Vous voulez faire remplir votre déclaration par des experts du SPF Finances ?

- L'aide se fait uniquement sur rendez-vous. Vous trouvez les informations pour prendre rendez-vous sur l'enveloppe de votre déclaration ou dans la lettre du SPF Finances expliquant comment rentrer votre déclaration.
- Préparez votre carte d'identité pour prendre rendez-vous.

Souhaitez-vous recevoir des notifications du SPF Finances ?

Vous souhaitez être informé(e) dès que votre avertissement-extrait de rôle ou un autre document du SPF Finances est disponible ? Activez dès à présent votre eBox via www.myebox.be. Vous recevrez une notification à l'adresse e-mail de votre choix.